Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-sixième session
Point 6.1 de l'ordre du jour

EB136/CONF./8 Add.1
27 janvier 2015

Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Décision : Résultats de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition

2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf)

Catégorie : 2. Maladies non transmissibles

Secteur(s) de programme : Nutrition

Réalisation : 2.5 Réduction des facteurs de risque nutritionnels

Produits : 2.5.1 Les pays ont acquis la capacité d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre leurs plans d'action en se fondant sur le plan d'application exhaustif relatif à la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

2.5.2 Mise à jour des normes sur la nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant, sur les buts en matière d'alimentation de la population et sur l'allaitement maternel, et élaboration d'options de politique générale visant à engager des mesures nutritionnelles efficaces contre les retards de croissance, l'émaciation et l'anémie

En quoi cette décision contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?

Cette décision donnerait au secteur de programme concerné une importance accrue dans les politiques des États Membres et mettrait en exergue les priorités d'action du Secrétariat et des partenaires.

Les produits ou services demandés dans cette décision sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)

Oui. Les produits et services demandés dans cette décision sont également inscrits dans le projet de budget programme 2016-2017.

3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la décision, et ii) le coût de ces activités (à US $10 000 près)

i) Dix ans (couvrant la période 2015-2024).

ii) Total : US $250 millions (personnel : US $113,62 millions ; activités : US $136,38 millions).

b) Coût pour l'exercice 2014-2015

Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US $10 000 près)

Total : US $31 millions (personnel : US $14,09 millions ; activités : US $16,91 millions)

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant

D'après les données actuelles, 44 % des dépenses seront encourues au Siège, 25 % dans la Région africaine, et entre 4 % et 6 % dans chacune des autres Régions.

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)

Oui

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

c) Incidences au plan du personnel

La décision peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)

Oui

Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant

4. Financement

Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptées)

Le déficit de financement est estimé à US $13,83 millions. Les fonds seront obtenus grâce au plan de mobilisation coordonnée des ressources à l'échelle de l'Organisation, destiné à combler les déficits de financement du budget programme 2014-2015.

= = =